

Diffusion des données

Diffusion des données

La diffusion des données correspond à la phase des processus statistiques au cours de laquelle les données collectées et compilées par les services de statistique sont rendues publiques. Les Principes fondamentaux de la statistique officielle fixent clairement la responsabilité concernant la mise à disposition de l'information au public (Principe 1) :

La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilité pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.

En vue de la planification des SNDS, il convient d'envisager la diffusion des données comme l'objectif ultime d'un système de statistique et dans le cadre d'un plan de développement intégré. Compte tenu de l'élargissement des possibilités d'accès aux données, deux aspects doivent être pris en compte dans la SNDS : la diffusion officielle et la diffusion au grand public.

Diffusion officielle

Un service de statistique réactif s'engage à rendre les informations publiques suivant un calendrier précis. Cette obligation représente une mobilisation importante, car elle implique la définition d'indicateurs clés, à diffuser à intervalles réguliers, qui peuvent servir à l'établissement de rapports nationaux, régionaux et internationaux. Dans cette optique, le SGDD et la NSDD du FMI définissent des normes précises. L'élaboration d'un plan de diffusion des données doit tenir compte des principaux objectifs et des personnes clés impliquées dans le processus au sein du système de statistique. Les pays doivent axer la définition de leur SNDS essentiellement sur la conformité avec le SGDD. De plus, il s'agit de réunir tous les acteurs clés concernés pour s'assurer de cette conformité, pour optimiser tous les aspects, voire pour mettre en œuvre des processus plus complexes et cadrés, tels que ceux prévus par la NSDD. Les rapports présentés par les services de statistique aux instances internationales chargées du suivi respectent généralement des exigences et des formats spécifiques imposés. Ces rapports doivent être préparés dans le cadre d'une politique de diffusion des données prévoyant que le grand public accède aux mêmes informations que celles fournies aux instances régionales et internationales. Il est important de souligner que, parmi les nombreuses pratiques décrites dans le SGDD, la simultanéité de la publication est primordiale.

Grand public

La diffusion des données au grand public réclame des précautions particulières et des stratégies précises. Il est recommandé à tous les pays d'élaborer des stratégies en la matière. La figure ci-dessous (source : Commission économique pour l'Afrique) propose un concept de référence définissant les différentes communautés d'utilisateurs et leurs

besoins de données.

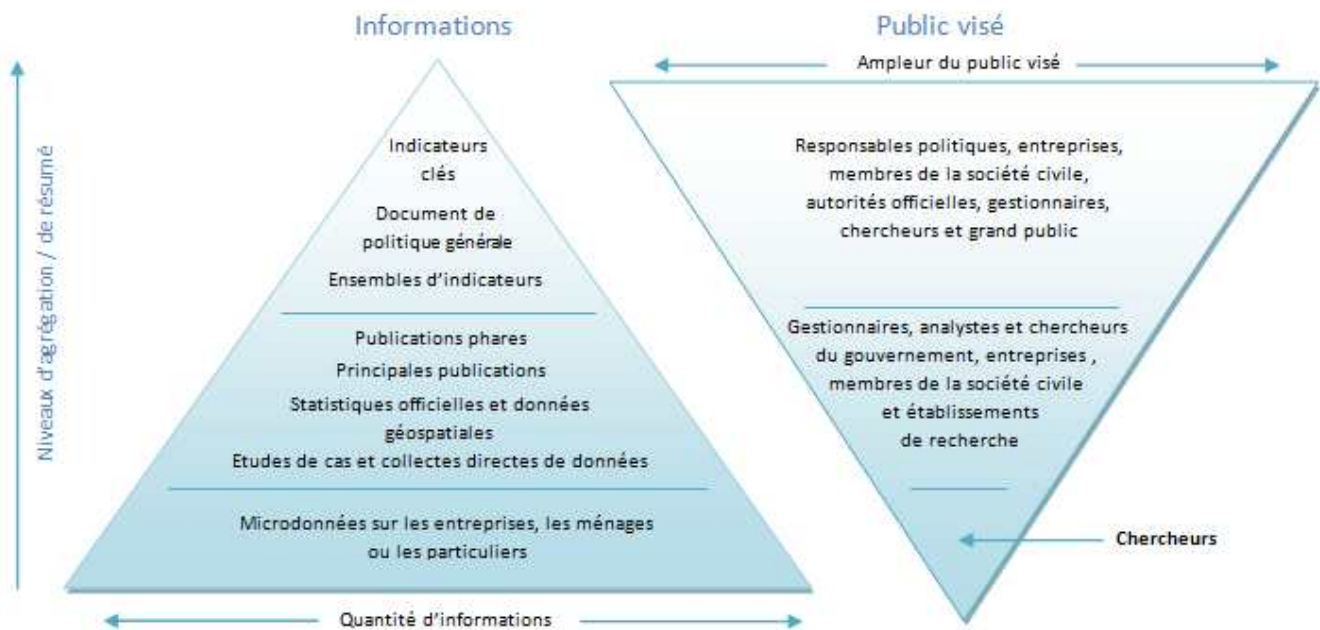


Figure 1 : Modèle de diffusion et public visé des données de la CEA et des informations connexes

Source : CEA

Chaque SNDS doit être articulée autour d'une approche ciblée de la diffusion des données auprès d'utilisateurs précis. L'élaboration d'une politique de diffusion de données cohérente basée sur un plan de développement de référence comme la SNDS, qui précise les activités, le financement et le suivi des progrès accomplis donnera un cadre pratique sur lequel s'appuyer pour la mise en œuvre de la politique de diffusion. Le graphique ci-dessus devrait apporter quelques réponses aux SSN en vue de la formulation de la SNDS : Quels sont les utilisateurs clés et les principaux supports d'information du système ? Il peut être efficace de cibler les utilisateurs via des publications ou des portails de diffusion spécifiques. L'efficacité de ces moyens doit cependant être mesurée pour pouvoir évaluer la demande en continu.

Tout service de statistique doit garder à l'esprit qu'il est primordial de soigner la présentation des données pour informer certains pans de la société. Les journalistes et les responsables politiques ont chacun leurs préférences pour la visualisation des données statistiques. Le développement de concepts de visualisation innovants peut avoir un impact sur le processus de vulgarisation de l'utilisation des données.

PARIS21 a ainsi conçu et compilé plusieurs outils pour promouvoir la visualisation des données via un programme de formation ciblé (cf. <http://www.paris21.org/datavis>). Il s'agit de permettre aux statisticiens et aux utilisateurs de collaborer dans l'optique de l'adoption d'outils et de visualisation et de veiller à ce que ces derniers soient largement utilisés au sein du système statistique.

Mesurer l'efficacité

Toute SNDS doit être associée à des indicateurs de suivi conçus pour déterminer l'efficacité de la politique de diffusion des données. Ces indicateurs doivent faire l'objet de rapports réguliers. L'intégration de ces indicateurs de mesure dans la SNDS permettra d'y veiller. Ils doivent apporter une réponse à plusieurs questions fondamentales :

- Les portails de données constituent-ils un moyen efficace pour diffuser des données agrégées?
 - Utilisation de Google Analytics pour mesurer le taux d'accès et d'utilisation de certains sites
- Existe-t-il d'autres moyens de diffusion des données ?
 - Quel est le nombre d'appels téléphoniques concernant des demandes de données ?
Quel est le nombre de courriers électroniques dont l'objet est la demande de données ?
Quel est le type de données demandé ?
- Quelles sont les institutions nationales les plus actives en termes d'utilisation de données ?
 - Nombre d'unités de recherche ou d'autres entités engagées dans un partenariat avec des services de statistique
- Quelles sont les campagnes d'information publiques les plus efficaces pour augmenter l'utilisation des données ?
 - Augmentation du trafic Internet (pics d'utilisation) après les campagnes promotionnelles

Ces indicateurs de suivi doivent faire partie intégrante d'une SNDS conçue dans le but d'élaborer des systèmes de diffusion qui soient conformes aux normes internationales tout en tenant compte de la diversité des utilisateurs de données. Il est par ailleurs primordial que la SNDS soit axée sur l'utilisation des données à l'échelle nationale, ainsi que sur leur impact sur la détermination de la capacité d'un pays à développer une culture profonde et durable de la statistique.

Aspects à prendre en compte pour l'intégration de la diffusion des données dans la SNDS

- Le pays participe-t-il au SGDD ? Le point central du SGDD a-t-il été pris en compte pour la fixation de normes minimales ?
- La SNDS tient-elle compte de normes telles que les calendriers de diffusion et la diffusion simultanée de données ?
- La politique de diffusion des données reflète-t-elle une vision intégrée de la diffusion des données ?
- Des réformes sont-elles requises par la loi pour faciliter l'accès au données ?
- Les exigences en matière de confidentialité sont-elles remplies ?
- Les utilisateurs sont-ils définis avec précision ?
- La SNDS prévoit-elle des campagnes d'information publiques ?

Portails de données

Deux aspects de la diffusion de données ont connu des bouleversements majeurs récemment. Ils méritent donc d'être abordés de façon approfondie. Il s'agit des « supports » de diffusion (du format papier à la révolution numérique) et leur mode de « mise à disposition ». La transformation de ces deux aspects est liée aux « liens » créés par l'Internet. Le modèle de communication individuelle biunivoque a ainsi évolué vers des échanges entre un interlocuteur et de multiples personnes.

Reflet de cette tendance : l'utilisation croissante des portails de données par les ONS à des fins de diffusion. Cette évolution est positive, dans la mesure où elle améliore la disponibilité et l'accessibilité des données. Le guide des principales plates-formes de gestion des données statistiques publié par la CEA (Handbook on Major Statistical Data Management Platforms) est une ressource importante pour les ONS. Il peut servir de base décisionnelle et aider les ONS à sélectionner la bonne plate-forme de gestion et diffusion de leurs données statistiques à leurs utilisateurs. La Banque Mondiale propose par ailleurs une évaluation technique des plates-formes de données ouvertes pour les ONS.

Il existe donc de bonnes initiatives pour mettre à profit le potentiel des portails des données. Le bilan est plus mitigé en ce qui concerne la mise en œuvre effective. L'un des problèmes réside dans la mise en place de multiples portails de données aux fonctionnalités redondantes, ainsi que dans l'absence d'intégration, notamment dans les pays les plus tributaires d'une aide. Cela s'est traduit par (i) une charge de travail multipliée pour des ONS aux ressources limitées, qui doivent gérer plusieurs portails de données et mettre à jour les informations manuellement ; (ii) la confusion des utilisateurs de ces plates-formes ; (iii) un coût élevé engendré par des solutions manifestement peu utilisées.

C'est dans ce contexte que PARIS21 a rédigé le document de travail intitulé Making Data Portals work for SDGs: A view on deployment, design and technology. Ce document sert de guide d'amélioration du déploiement, de la conception et les aspects technologiques liés à ces solutions, au moment où les ONS entrent dans la phase de mise en œuvre et de suivi des objectifs de développement durables - soit un défi supplémentaire pour les portails de données.

Cadres centralisés de diffusion des données

Un cadre envisageant la diffusion des données comme le point de mire d'un vaste processus de gestion, à la fois efficace et efficient, pourrait être une solution pour les ONS. Contrairement aux plates-formes de données fragmentées, les solutions logicielles, caractérisées par une architecture modulaire et intégrant étroitement les activités en « back-end » (production) et en « front-end » (diffusion), pourraient constituer un progrès en permettant de créer un environnement de diffusion centralisé. Selon des normes telles que le cadre CSPA (Common Statistical Production Architecture), cette nouvelle approche pourrait entraîner une refonte et une consolidation des processus au combien nécessaires au sein des ONS.

Communication des données

La communication des données et de statistiques officielles implique des efforts coordonnés. L'influence d'une communication efficace des données se mesure à leur utilisation et à les effets qui en découlent en termes de développement. Pour le constater, les ONS doivent mettre à disposition les bonnes données au public qui convient et dans un format approprié. Pour s'assurer que le public visé tiendra compte des données mises à sa disposition et les utilisera, il est important de veiller à un bon timing et de sélectionner les bons canaux.

Il est important de souligner que la communication de données est un cas à part dans le domaine de la communication. Le terme « données » désigne ici explicitement une « information au format numérique ». Il n'est pas employé au sens général. Par conséquent, l'objectif d'une communication efficace est la transmission, le décryptage et la bonne

Diffusion des données

NSDS GUIDELINES (<https://nsdsguidelines.paris21.org>)

compréhension des données et la mise en œuvre des mesures qui en découlent.

A ce titre, une vaste stratégie de communication, dont la communication de données serait une composante, pourrait être élaborée par l'ONS en étroite collaboration avec les membres du SSN. Dans la majorité des cas, le principal objectif de cette stratégie serait de servir d'orientation systématique dans le cadre des efforts déployés par le SSN pour sensibiliser et mobiliser les soutiens en faveur de la réalisation des objectifs fixés par la SNDS du pays. Cette démarche permettrait d'attirer l'attention et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre efficace. Ce document peut inclure une série de stratégies, de publics visés et de messages clés, sur lesquels l'ONS pourrait s'appuyer pour concrétiser son but en matière de plaidoyer et de communication, et réaliser les objectifs stratégiques spécifiques aux données fixés par la SNDS. Pour de plus amples informations et détails sur l'intégration dans la SNDS d'une stratégie de plaidoyer et de communication à grande échelle, se reporter à la rubrique "[D. PLAYDOYER](#)" sous [Étapes essentielles](#) d'une NSDS.

Source URL: <https://nsdsguidelines.paris21.org/fr/node/796>